|  |
| --- |
|  |
| **NOUVEAU PALAIS DE JUSTICE DE LILLE** |
| **Accord-cadre DE TRAVAUX**  **pour la REALISATION, LA Fourniture ET l’INSTALLATION De LA SIGNALETIQUE** |
| **ACTE D’ENGAGEMENT** |

|  |
| --- |
|  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Pouvoir Adjudicateur** | Agence Publique pour l’Immobilier de la Justice  Immeuble OKABE, 67 Avenue de Fontainebleau – 94270 Le Kremlin Bicêtre |

|  |  |
| --- | --- |
| **Objet de l’accord cadre** | Accord cadre pour la réalisation, la fourniture et l’installation de la signalétique du nouveau palais de Justice de Lille (59) |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Date de notification de l’accord cadre :  Montant : Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande, sans montant minimum et avec un montant maximum de 500 000 € HT (sur la durée totale de l’accord-cadre). |  | Nantissement :  Programme :  Opération : |

|  |  |
| --- | --- |
| **Passation de l’accord cadre** | Accord-cadre au sens des articles R2162‐1 à R2162‐5 du code de la commande publique passé suivant une procédure adaptée en application des articles R.2123-1, et R.2123-4 à R.2123-6 du code de la commande publique. |

|  |  |
| --- | --- |
| **Mois m0** | Les prix sont réputés établis sur la base des conditions économiques du mois **février 2026**  Ce mois est appelé mois zéro : « mois m0 ». |
| **Représentant du pouvoir adjudicateur :** Monsieur le Directeur Général de l’APIJ  **Personne habilitée à donner les renseignements prévus aux articles R2191-60 et R2191- 61 du code de la commande publique** : Monsieur le Secrétaire Général de l’APIJ  **Ordonnateur :** Monsieur le Directeur Général de l’APIJ  **Comptable assignataire des paiements :** Monsieur l’Agent Comptable de l’APIJ  Le descriptif de l’accord-cadre et de ses modalités d’exécution figure dans le cahier des clauses administratives particulières (CCAP), le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) et leurs annexes respectives. | |

# – Contractant

Je soussigné :

**Premier contractant :**

Candidat unique ou mandataire du groupement solidaire ou mandataire solidaire du groupement conjoint (rayer la mention inutile)

Nom :

Agissant pour le nom et pour le compte de la Société :

En qualité de :

Société SAS au capital de :

Ayant son siège social :

Téléphone :

Immatriculé à l'INSEE le ,

N° d'identité d'établissement (SIRET) :

Code d'activité économique principale (APE) :

N° d'inscription au registre du Commerce et des Sociétés :

Adresse de l’établissement :

**Deuxième contractant**

Nom :

Agissant pour le nom et pour le compte de la Société :

En qualité de :

Société au capital de :

Ayant son siège social :

Téléphone :

Immatriculé à l'INSEE le ,

N° d'identité d'établissement (SIRET) :

Code d'activité économique principale (APE) :

N° d'inscription au registre du Commerce et des Sociétés :

Adresse de l’établissement :

**Troisième contractant**

Nom :

Agissant pour le nom et pour le compte de la Société :

En qualité de :

Société au capital de :

Ayant son siège social :

Téléphone :

Immatriculé à l'INSEE le ,

N° d'identité d'établissement (SIRET) :

Code d'activité économique principale (APE) :

N° d'inscription au registre du Commerce et des Sociétés :

Adresse de l’établissement :

**Après avoir pris connaissance des pièces contractuelles telles que figurant à l’article 3 du cahier des clauses administratives particulières ;**

**Et après avoir produit toutes les attestations prévues par le code de la commande publique :**

* Affirme (affirmons) sous peine de résiliation de l’accord-cadre, à nos torts exclusifs qu'aucune des personnes physiques ou morales pour lesquelles nous intervenons ne tombe sous le coup des interdictions visées par le code de la commande publique ;
* Déclare (déclarons) sur l'honneur, que les prestations de l’accord-cadre seront réalisées avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L 3241, L3243 et L.1220 du Code du travail ;
* M’engage (nous engageons), sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations objet de la mission dans les conditions ci-après définies.

Le présent engagement ainsi présenté ne me (nous) lie toutefois que si son acceptation m’(nous) est notifiée dans un délai de cent quatre-vingts (180) jours à compter de la date limite de remise des offres fixée au règlement de la consultation.

# – Prix

Le présent accord-cadre est un accord-cadre mono-attributaire s’exécutant par l’émission de bons de commande.

L’offre est établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois Mo figurant sur la première page de l’acte d’engagement. Les prix s’entendent produits livrés, installés et réceptionnés sur site.

L’accord-cadre est fixé sans montant minimum et avec un montant maximum de 500 000€ HT sur la durée totale de l’accord-cadre.

## Bon de commande :

Les prestations sont prescrites par bons de commandes signés par le pouvoir adjudicateur ou son représentant et rémunérées par application des prix unitaires du BPU (bordereau de prix unitaires) figurant à l’annexe 1 de l’acte d’engagement.

Autres prix : Certaines prestations non prévues dont le prix ne figure pas au bordereau de prix unitaires (BPU), pourront être à définir en cours d’exécution de l’accord cadre et feront l’objet de bon de commande selon les modalités d’exécution définies à l’article 7.5 du CCAP.

# – Sous-traitance

## – Sous-traitance envisagée avant la passation de l’accord cadre

La demande d’acceptation d’un sous–traitant, élaborée conformément au modèle DC4 joint en annexe 2 de l’acte d’engagement, indique la nature et le montant des prestations que j’envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, le nom de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance, et le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

Chaque annexe constitue une demande d’acceptation du sous-traitant concerné et d’agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification de l’accord-cadre. Cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant des prestations que le titulaire envisage de sous-traiter conformément à ces annexes est récapitulé dans le tableau ci-après.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **nature de la prestation sous-traitée** | **Nom du Sous-Traitant** | **montant de la prestation sous-traitée tva incluse** |
|  |  |  |
|  |  |  |
| **TOTAL** |  |  |

# - NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCE

Le montant maximal de la créance que je pourrais céder ou présenter en nantissement est ainsi, hors TVA, de (en toutes lettres) : ............................................................................................

Conformément à l’article R.2193-1 du code de la commande publique, toute notification de cession ou de nantissement relative au présent accord cadre sera faite auprès de l’Agent Comptable de l’agence publique pour l’immobilier de la justice.

# – DUREE DE L’ACCORD CADRE

La durée de l’accord-cadre est de de 12 mois et pourra être reconduit tacitement 3 fois à la date anniversaire de sa notification, pour une nouvelle période sans que sa durée totale n’excède 48 mois.

En cas de non-reconduction de l’accord-cadre, le pouvoir adjudicateur informera le titulaire de sa décision dans un délai de 1 mois avant la date anniversaire de l’accord-cadre. En cas de reconduction, le titulaire ne peut refuser celle-ci.

Les bons de commandes pourront être notifiés au titulaire pendant toute la période de validité de l’accord-cadre.

Les délais d’exécution sont précisés à l’article 7, et notamment 7.3 du CCAP.

# – REGLEMENT DES COMPTES

## – Paiements

Les modalités de règlement des comptes de l’accord-cadre sont spécifiées à l’article 6.2 du CCAP.

Paiement à un compte unique

le maître de l’ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent accord-cadre en en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

**COLLER LE RIB**

Paiement sur compte multiple :

**COLLER LES RIBS**

Modification des coordonnées bancaires

En cas de modification des coordonnées bancaires en cours d’exécution de l’accord-cadre, le titulaire doit impérativement, dans les plus brefs délais, notifier ce changement par courrier à l’attention de l’agence comptable de l’APIJ et fournir le RIB correspondant.

## – Avance

(Rayer la mention inutile)

Je (nous) (ne) renonce (renonçons) (pas) à l’avance prévue à l’article 6.1 du CCAP.

Le candidat doit indiquer s’il est une micro, une petite ou une moyenne entreprise (entreprises qui occupent moins de 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions d'euros ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 43 millions d'euros), au sens de l’article R.2151-13 du Code de la commande publique.

Oui

Non

|  |
| --- |
| Fait en un seul original  à ,  le  *En cas de signature manuscrite, mention “ Lu et Approuvé ”*  Signature du titulaire ou, en cas de groupement, des cotraitants |
| Acceptation de l’offre  Est acceptée la présente offre pour valoir acte d’engagement  L’autorité responsable des accords-cadres  Au Kremlin-Bicêtre, le |

# Annexe 1 – Bordereau des Prix Unitaires (BPU)

**(Joindre le fichier Excel « 2.1 - NPJL- Annexe 1 - BPU-AE.xlsx » dument rempli)**

# Annexe 2 – Déclaration de sous-traitance

**(Joindre le fichier en PDF « 2.2 - NPJL - Annexe 2 - Déclaration ST-AE » dument rempli)**